

Dépêche AEF : Les ministres de l'Éducation nationale et des Sports signent une convention-cadre avec le Comité national olympique

2 minutes

Une convention de partenariat pour "promouvoir les valeurs de l'olympisme au collège" a été signée par la présidente du Conseil départemental, le Dasen et la présidente du Comité départemental olympique et sportif du Val d'Oise, annonce le département le 11 septembre 2019. Cette convention s'inscrit dans la perspective de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024. Un appel à projet est ainsi lancé à destination des équipes éducatives en collège. Ces projets pourront porter sur les thématiques "sport et citoyenneté, sport et culture, handisport et sport adapté, sport et santé". Un autre dispositif prévoit de mettre en commun les cours de sport dispensés au collège avec les cours de mathématiques et de physiques. Enfin, les classes à horaires aménagés musique et danse, travailleront à la création d'un hymne olympique en partenariat avec une artiste en résidence.